

Ecole élémentaire de BOEGE

Procès verbal du conseil d'école du 18/06/2018

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeur de l'école de Boège - Président : Hervé Masson	X		
Enseignantes			
Mme Beja Marie		X	Remplacée par Mme Gavard Isabelle
Mme Anaïs Clément	X		
Mme Lordier Françoise	X		
Mme Chevalier Michèle	X		
Représentants des parents d'élèves titulaires			Suppléants assurant un remplacement
Mme Viron Marie	X		
Mme Roux Charlotte	X		
Mme Pellet Karine	X		
Mme Pagnod-Rossiaux Annie	X		
M. Bonnet Sylvain	X		
Inspecteur de l'Éducation nationale : M. Guitton		X	
Maires des communes ou leurs représentants :			
Mme Fabienne Scherrer (Boège)	X		
M. Guiberti (Saxel)	X		
Mme Duret Marion(Boège)		X	
Mme Mouchet (Saxel)	X		
Délégué départemental de l'Éducation nationale : Mme Perrollaz		X	
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Enseignant complément de service direction : Mme Balet		X	
Enseignant remplaçant basé à l'école : Mme Maïté Patois		X	
Enseignant remplaçant basé à l'école : Mme Gavard Isabelle	X		
Enseignant de langues vivantes :			
Personne invitée :			
M. Bogillot Emmanuel (parent suppléant)	X		
Mme Enriquè Sonia (Parent suppléant)	X		
Mme Becheras Leroy Anne Sophie (Parent suppléant)	X		
Mme Vial Véronique (future enseignante titulaire à Boège)	X		

Procès-verbal établi 19/06/2018

Le président, directeur de l'école,

La secrétaire de séance,

Nom : M. Masson Hervé

Mme Chevalier Michèle (enseignante)

Validation du PV précédent.

En rédigeant le PV du précédent conseil d'école une erreur a été commise concernant la liste des parents présents. M. Masson propose de rectifier le PV du 26/03/2018 en notant M. Bonnet absent remplacé par Mme Rossé.

Les membres du conseil approuvent ces modifications.

Horaires de la pause méridienne à la rentrée 2018.

Les nouveaux horaires, proposés par les enseignants et validés par le conseil d'école du 28/03/2018 ont été acceptés par l'éducation nationale (CDEN du 13/06/2018). Certains parents ne sont pas satisfaits de ce choix. Suite aux réactions négatives d'un petit groupe de parents, le directeur propose de reprendre la discussion afin de prendre en compte les remarques de ces parents.

Le directeur rappelle les raisons principales qui ont amenées à cette demande (terminer les cours à 11h45 pour reprendre à 13h45) : l'horaire actuel fait revenir les enfants de la cantine entre 13h et 13h10. Reprendre à 13h15 ne permet pas aux enfants d'avoir un temps de décompression et de digestion suffisant pour arriver en classe en étant prêts pour les apprentissages. Après plus d'un mois de mise en place de la nouvelle cantine, on observe réellement des difficultés à redémarrer correctement les apprentissages dès 13h15. L'équipe enseignante trouve par contre que les enfants sont encore très réceptifs aux apprentissages le matin à 11h15 et qu'un prolongement des cours pendant 30 minutes devrait permettre un accroissement de la qualité des apprentissages.

M. Bonnet (représentant des parents) signale que des parents s'opposent à cette décision. Les raisons en sont les suivantes : difficultés pour récupérer des enfants quand il y en a en maternelle et d'autres au primaire, temps d'attente trop long entre les deux ramassages, désorganisation de la pause méridienne, coût supplémentaire s'il faut mettre en enfant de plus à la cantine.

M. Masson rappelle qu'il est bien conscient des désagréments occasionnés pour les parents des enfants qui ne mangent pas à la cantine, que cette décision est collégiale et vise à apporter des améliorations à la vie quotidienne et à la scolarité des enfants qui passent leur journée à l'école. 100 enfants sur les 125 enfants de l'école mangent en moyenne à la cantine chaque jour.

L'équipe enseignante précise qu'elle n'a rien à gagner à changer d'horaires, que seul l'intérêt de l'enfant a été pris en compte.

Mme Scherrer, représentante de la mairie précise qu'il est nécessaire d'accorder au minimum 15 minutes de décalage pour des raisons techniques (une meilleure organisation des deux services) et que cette difficulté pourrait se rallonger l'hiver en raison de l'habillage. Elle précise que les horaires de l'école sont une des responsabilités de la mairie après consultation du conseil d'école.

M. Masson propose que le conseil d'école se prononce une nouvelle fois au regard des nouveaux éléments fournis. Le vote se fait à main levée sur 3 propositions :

- aucun changement : 0 voix
- décaler les horaires de la pause méridienne de 20 minutes : 1 voix (M. Bonnet)

- décaler les horaires de la pause méridienne de 30 minutes : 10 voix (M. Masson, Mme Chevalier, Mme Gavard, Mme Lordier, Mme Clément, Mme Viron, Mme Roux, Mme Pellet, Mme Pagnod Rossiaux, Mme Sherrer)

La proposition de décaler les horaires de la pause méridienne de 30 minutes c'est-à-dire arrêt des cours à 11h45 et reprise à 13h45 est une nouvelle fois adoptée. La mairie rédigera un arrêté dans ce sens.

M. Masson invite les parents d'élèves à se rapprocher des parents délégués pour plus d'informations sur le débat qui a eu lieu.

Effectifs :

131 élèves sont inscrits ou en cours d'inscription pour la rentrée prochaine. Il y aura 24 élèves en CP, 29 en CE1, 26 en CE2, 23 en CM1 et 29 en CM2.

Après discussion en conseil des maîtres, il a été décidé de ne pas répartir les élèves dans les classes à deux niveaux mais de conserver des niveaux simples. Les enseignants considèrent qu'il est plus aisé de travailler et de gérer les enfants en difficultés avec un niveau simple qu'avec deux niveaux de classe, même si le nombre d'élèves est élevé. Par exemple, si l'on répartit les CM1 et CM2 sur 2 classes cela représente tout de même 26 élèves par classe ce qui ne représente pas un gain suffisant pour qu'un double niveau soit simple à gérer.

Mouvement du personnel :

Le poste de Mme Genoud Prachex, occupé cette année par Anais Clément a été pourvu de façon définitive. C'est Mme Véronique Vial qui arrive à l'école de Boège. Elle s'occupera de la classe des CE1 l'année prochaine. Pour les autres enseignants, les niveaux de classe restent les mêmes.

Bilan de l'année scolaire 2017/2018

Aucun redoublement, un saut de classe. 3 accidents ayant nécessités l'intervention des services de secours. 2 exercices d'incendies, pas de problèmes particuliers, un autre programmé la semaine prochaine, un exercice PPMS intrusion (voir rapport interne) Pas d'incidents notables dans la cour, pas de faits de violences graves, quelques éléments perturbateurs gérés.

Liaison école collège :

Visite du collège le jeudi 7 juin. Journée comme en 6ème, échange littéraire avec création de pièces de théâtre par petit groupe. Une rencontre sportive avec les 6ème 4 est organisée le lundi 2 juillet.

Liaison GS/CP :

Les GS viennent la matinée à l'école (le 25 juin) c'est la deuxième fois.

Projets passés, en cours et à venir

Journées de la mémoire le 18 mai 2018 pour les CM1 et CM2. Montée sur le plateau de Plaine Joux, rencontre avec les personnes ayant connu l'époque de la guerre, cérémonie de commémoration.

Visite Bellegarde pour les CM1 et les CM2 : le 29 mai, visite de la centrale électrique du barrage de Genissiat et du Sidéfage.

Expo médiathèque : dans le cadre des activités du réseau Vallée Verte tous les élèves de l'école sont allés visiter l'exposition consacrée à l'architecture à la médiathèque

Fin du projet montagne des CE2 avec une sortie sur les Voirons et une autre à la Chevrerie , bilan très positif et très enrichissant.

Natation, tous les enfants du cycle 2 vont à la piscine. 10 séances sont prévues, durées des séances 45 minutes, objectif obtention du test d'aisance aquatique pour tous les élèves en fin de CE2.

Sortie au parc Merlet et aux Gaillands le 28 juin pour les CP et CE1.

Randonnée sur les Voirons le 5 juillet pour les CM1 et CM2.

Travaux :

M. Masson signale des dégradations très importantes sur les volets des classes d'en bas. Ces dégradations ont lieu le weekend. Peut-être faudrait-il prendre des mesures ? En attendant des réparations s'imposent.

Température : la température dans les classes au sud est très élevée dès qu'il y a du soleil, parfois plus de 30°. Peut-être faudrait-il réfléchir à équiper les classes de refroidisseurs d'air ?

Questions des parents :

Quel est le programme du réseau pour l'année prochaine ?

L'année prochaine le projet du réseau Vallée Verte est la musique et le chant (Chorale)

Y-a-t-il une classe de découverte organisée en 2018-2019 ?

Oui, elle aura lieu sur le bassin d'Arcachon au mois de mai 2019 pour les CM1 et CM2. Plus d'informations pour les parents concernés à la rentrée.

Fin du conseil d'école à 20h